

LGT Stéphane HESSEL - DOSSIER D'INSCRIPTION EN BTS 1^e année

Nom :

Prénom :

Classe :

- Vous devez apporter le dossier d'inscription, dûment rempli et complété, **au secrétariat du LP le 5 -6 et 12 juillet 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

ATTENTION

- Si vous décidez de ne pas vous inscrire dans l'établissement, veuillez joindre un courrier nous informant de la nouvelle voie (établissement) choisie.

Ce dossier devra contenir toutes les pièces énumérées ci-dessous :

	Vérification
La fiche de renseignements remplie en totalité.	
La fiche d'urgence + la photocopie des vaccinations avec une photo collée.	
Pour la demi-pension, s'adresser à l'intendance dès la rentrée pour le paiement des repas du midi.	
Les documents pour les boursiers (notification d'attribution des bourses du CROUS).	
L'attestation d'assurance 2018/2019 (dernier délai à la rentrée).	
Saisie sur le site cartejeune.midipyrenees.fr à faire avant remise du dossier d'inscription.	
Certificat de fin de scolarité (sauf pour les élèves issus de Stéphane Hessel) à demander à l'établissement d'origine. (Exeat)	
Relevé de notes du Bac	
Autorisation d'utilisation d'image	

Le Proviseur,
Daniel PERIES

DROIT A L'IMAGE / AUTORISATION

Je soussigné(e),.....
demeurant à :.....
agissant de plein gré et en toute connaissance de cause, autorise le Lycée Stéphane HESSEL :
 à utiliser gracieusement et à reproduire les photographies et vidéo me concernant,
ou
 à utiliser gracieusement et à reproduire les photographies et vidéo concernant l'élève
.....
dont je déclare être le parent ou tuteur.

Dans le cadre du projet (y compris la photo de classe)« »

(En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au respect de la vie privée, au droit de la propriété ou au code de la Propriété Intellectuelle, j'autorise la reproduction et la communication au public de ces photographies et vidéo, par quelque procédé technique que ce soit – existant ou à venir – sous toute forme et sur tout support de communication (dont les brochures, plaquettes, dépliants, magazine, site internet, panneaux, dossier de presse, affichage 4x3, annonce presse etc.) en Europe et quelque soit la quantité produite. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans.)

Les images prises seront utilisées et reproduites en respectant les précautions d'usage relatives au droit des personnes.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Toulouse, le.....2018 Signature avec mention manuscrite

« Lu et approuvé »

LA CARTE JEUNE

Elle est **OBLIGATOIRE** pour tous les élèves des lycées de la région Midi-Pyrénées

EFFECTUER VOTRE DEMANDE AVANT DE VOUS INSCRIRE.

(sur le site : cartejeune.midipyrenees.fr Rubrique : « demandez la carte jeune midipyrénées »)

Elle regroupe le chéquier livres, le coupon sport, ordi lib (pour les secondes) et la prime de 1^{er} équipement en

Lycée professionnel. Elle est utilisée pour **l'entrée au lycée, l'accès au restaurant scolaire**

et le prêt d'ouvrage.

ATTENTION ! Vous devrez numériser certains documents (avis d'imposition 2013, livret de famille et une photo...)

Si vous ne disposez pas du matériel nécessaire à la maison, deux postes avec scanner sont disponibles

à la vie scolaire du lycée.

Renseignements par téléphone au **03 87 75 73 33** ou par mail : crmp-beneficiaire@applicam.com

EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT, PERTE, VOL, VOUS DEVEZ REFAIRE LA DEMANDE SUR LE SITE

LGT STEPHANE HESSEL
FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom : Prénom.....
 Né(e) le : à (Commune)..... Département.....
 Nationalité..... Sexe : Féminin Masculin
 Téléphone élève : Adresse mail élève :
 Classe 2017-2018..... Régime : DP Externe

LV1 : ANGLAIS
 LV2 (facultatif) ESPAGNOL (sauf pour les ERPC)

RESPONSABLE LEGAL 1

NOM..... Prénom.....
 Lien de Parenté Situation de famille.....
 Adresse.....

 Code postal..... Commune..... Profession :

 Tél domicile : Tél travail : Tél portable.....
 Courriel.....@.....
 Nombre total d'enfants à charge : Nombre d'enfants à charge en lycée :
 en Collège :
 Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves :
 Oui Non

RESPONSABLE LEGAL 2

NOM..... Prénom.....
 Lien de Parenté Situation de famille.....
 Adresse.....

 Code postal..... Commune..... Profession :

 Tél domicile : Tél travail : Tél portable.....
 Courriel.....@.....
 Autorisez- vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves : Oui Non
 Souhaitez- vous recevoir en copie le courrier envoyé au Responsable légal 1 :
 Oui Non

Autre personne à prévenir en cas d'urgence

NOM..... Prénom..... Lien de parenté :
 Tél domicile : Tél travail : Tél portable.....

FICHE D'URGENCE

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention de l'infirmière de l'établissement

Lycée Général et Technologique Lycée Professionnel Centre de Formation d'Apprentis

Elève..... **Année scolaire** :.....
 Nom : Prénom :
 Classe : Date de naissance :

externe demi-pensionnaire interne

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

1. N° de téléphone du domicile.....
2. N° du travail du père : Profession.....
3. N° du travail de la mère : Profession.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement : allergie, traitement, maladie,.....

Signature des parents :

Toulouse, le 15 mai 2018



Dr PECASTAING-GOMEZ
Médecin Scolaire

INFORMATION A L'ATTENTION DES ELEVES SE DESTINANT A LA SECTION « SCIENCES ET TECHNIQUES DE LABORATOIRE » (STL)

Les élèves de premières et terminales STL, et BTS ABM, en raison du risque d'exposition à des agents biologiques, pendant les travaux pratiques ou les stages, sont soumis à l'obligation vaccinale suivante :

- Diphtérie
- Tétanos
- Poliomyélite
- Hépatite B
- BCG : 1 vaccination ou 1 IDR positive
- Typhoïde : 1 vaccination datant de moins de trois ans (uniquement pour les BTS)

Les élèves ayant une contre-indication médicale à une ou plusieurs de ces vaccinations, ne pourront pas participer à certains travaux pratiques et certains stages. Il leur est donc demandé de ne pas choisir ces sections.

Dr PECASTAING-GOMEZ

Les élèves qui ne fourniront pas les documents attestant des vaccinations ne seront pas inscrits dans les sections de STL et ABM.

Les étudiants BTS ABM doivent être à jour, pour la rentrée de :

- leurs vaccinations obligatoires
- et à jour ou en cours d'injection pour l'hépatite B et les fièvres typhoïdes (vaccin non remboursé tarif aux alentours de 25 euros). Ces vaccins sont indispensables pour la manipulation du sang en TP pour le premier et indispensable pour le stage pour le second,

A la rentrée, l'infirmière procèdera au contrôle.

Le Proviseur

Daniel PERIES